



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fraude fiscale

Question écrite n° 75715

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la loi fiscale et les modalités de son application par la répression de la fraude fiscale. L'instabilité et la complexité des règles favorisent les comportements irréguliers qui nuisent à l'efficacité du recouvrement, d'autant que les moyens de contourner la loi pour ne pas être puni sont nombreux. Ainsi, un ressortissant britannique ayant été reconnu résident français et ayant été condamné à un redressement fiscal pour non-déclaration de revenu ne sera jamais recouvert s'il n'est pas solvable sur le territoire français. Il lui demande quels sont les moyens dont disposent les services fiscaux pour qu'une sanction effective soit appliquée au contrevenant.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75715

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2160